



Rechercher :

MEDIAPART

LE JOURNAL LE CLUB

9€  
PAR MOIS  
ABONNEZ-  
VOUS ICI >

CONNEXION UTILISATEUR

mot de passe oublié

LE JOURNAL

LE CLUB



Le blog de CLAUDIO RUMOLINO

MEDIAPART  
L'INFO PART DE LÀ

## Lettre à un ami journaliste qui semble avoir perdu ses hélices

27 septembre 2015 | Par [CLAUDIO RUMOLINO](#)

Mon cher Fabrice.

Depuis que j'ai lue ta chronique dans Charlie Hebdo du 23 septembre la plume me démange. Car ton texte est vraiment démoralisant.

Je lis régulièrement ton blog et, souvent, cela me fait du bien. Nous avons même eu l'occasion d'échanger sur les questions du nucléaire et des prétendus experts qui nous expliquent avec morgue et dédain que l'atome est la meilleure - voire la seule - solution à tous les points de vue pour produire notre électricité. Experts parés de toutes les vertus climatiques, bien entendu.

Je ne m'étendrai pas, ce n'est pas de nucléaire que je voulais te parler. Mais d'éoliennes. C'est que le texte que tu nous as pondu sur le sujet me chagrine, comme il chagrine les dizaines de milliers d'hommes et de femmes qui se battent - c'est le bon mot - au quotidien pour faire sortir notre politique énergétique de la centralisation et de la domination des castes d'un autre âge qui nous imposent leurs choix depuis plus de deux siècles. Tu vois bien de quelles Corps je veux parler.

Je suis très étonné de voir que ta formidable habileté pour obtenir les bonnes informations et ta puissance d'investigation ne t'aient pas permis de savoir qu'il existe en France un autre syndicat professionnel pour représenter la filière éolienne : France Energie Eolienne (FEE). Et que ce syndicat regroupe 90 % des PME-PMI du secteur et n'a plus rien à voir avec le SER, cet autre syndicat que tu dénonces.

C'est comme si parlant de la représentation des agriculteurs tu ignorais la Confédération Paysanne (encore que celle-ci, contrairement à FEE, soit très minoritaire) : c'est impossible, cela ne te ressemble pas.

Alors je t'avoue ne pas comprendre comment tu as pu ignorer totalement FEE, que tu ne mentionnes même pas dans ton billet.

Le fait est que tu racontes que, en France, l'éolien = SER ; que les membres de FEE ont décidé de quitter en 2012 car ils ne se sentaient plus représentés par une instance faisant la part trop belle à, précisément, ceux que tu dénonces.

Mais le pire n'est pas là, si tant est qu'il peut y avoir pire pour un journaliste d'investigation de ta trempe.

Comment peux-tu, sans aller regarder ce qu'il y a derrière, repandre à l'identique les arguments d'associations comme la FED ou *Vent de Colère* ? Encensés au passage comme s'il s'agissait de FNE, parallèle qui vient immédiatement à l'esprit lorsque tu évoques " *ses 1 057 associations* ".

Je peine à croire que tu aies sérieusement discuté avec eux et, si c'est le cas, j'ai du mal à comprendre que tu entendes leurs arguments.

Ainsi des cas de corruption d'élus que tu rapportes. Peux-tu ignorer que par la voix de Louis Marin, élu versaillais et grand organisateur de "Manifs pour Tous", porte-parole du réseau anti-éolien Ulysse, ce digne représentant des châtelains a déclaré publiquement dans son interview à Economie Matin du 29/10/2014 :

« *Nous avons lancé notre objectif de 100 % de taux de recours, au pénal, au civil et en administratif. Et nous y travaillons en aidant fortement les nouveaux résistants.* » ; ou encore :

« *Il y a trois ans, nous avons incité les membres de notre réseau à porter plainte massivement auprès des procureurs de la République, tout en informant le Service Central de Prévention de la Corruption (SCPC) de ces plaintes* ».

Et, crois-moi, ils s'y appliquent.

Peu importe le fond du dossier ; peu importe que les arguments de contestation aient une quelconque consistance. Le but est, pour ces "résistants", d'entraver autant que faire se peut et grâce à la lenteur de notre justice et à l'encombrement de nos tribunaux, l'aboutissement de projets, quels qu'ils soient.

Et une fois qu'ils ont déposé suffisamment de recours contentieux, en bons citoyens investis d'une mission divine qu'ils se sentent, la multiplication de ces recours sera portée à la connaissance du SCPC, lequel, à son tour, le signalera comme il se doit, et sans regarder le fond de l'affaire (ce n'est pas son rôle) aux ministères (Justice et Intérieur).

Avec grande célérité ces ministères le feront savoir et, bouclant la boucle par eux initiée, les bons moines-soldats de la FED et de *Vent de Colère* publieront des communiqués de presse *urbi et orbi* et menaceront les édiles qui, après ça, auraient encore des velléités de faire ou de permettre de faire de l'éolien chez eux.

Et que retiendra de cette histoire (*hallucinante*, pour employer tes termes) le journaliste lambda ?

Pour le savoir tu peux consulter le *Fig Mag* qui, dans son numéro du 30 août 2015, sonne une violente charge contre le moyen de production d'électricité le plus propre qui soit à ce jour et qui commence à tailler des sérieuses croupières au nucléaire partout dans le monde (mais pas encore chez-nous). L'ennui c'est qu'il n'y a pas que le *Fig Mag* qui tombe dans ce panneau avec délectation : s'il n'y avait que lui pour pratiquer l'éol-bashing...

<http://blogs.mediapart.fr/blog/claudio-rumolino/060515/halte-leol-bashing>

Nous pourrions, si tu souhaites approfondir, échanger sur ces histoires de soupçon de corruption, dont quelques cas isolés ont vraiment existé. Mais ne trouves-tu pas pour le moins suspect que l'éolien soit pratiquement le seul secteur d'activité qui fasse l'objet d'une telle vigilance acharnée, comme si les décisions des élus territoriaux ne concernaient aucune autre opération d'urbanisme ?

Les communes rurales, où sont quasiment toujours implantées les éoliennes, comptent très peu d'habitants. Leur Conseil Municipal est composé de moins de vingt membres (11 c'est le minimum). Comment imaginer que parmi ces derniers courageux, qui osent encore se présenter aux élections et assumer sans gloire aucune charge publique en milieu rural, il n'y ait aucun propriétaire foncier ni exploitant agricole (seules personnes susceptibles de percevoir un loyer) ?

Il leur est conseillé pourtant de ne pas prendre part au vote - au risque de ne plus avoir de quorum pour voter - lors du choix de la municipalité pour donner son avis sur un projet - qui

n'est que consultatif, rappelons-le.

Ainsi, la tactique d'encerclement amont de ceux qui s'autoproclament gardiens de nos paysages (Giscard en tête, comme tu l'as compris), finit par être payante puisque le poison de la trousse est habilement instillé, et de plus en plus rares sont les élus qui s'aventurent à voter favorablement. Les projets éoliens se trouvent ainsi pris à ce piège très pervers qui paralyse toute décision, malgré une adhésion au projet sur le fond.

Je me permets de te conseiller la lecture du petit rapport que vient de sortir Greenpeace sur les bienfaits des retombées économiques, sur les territoires ruraux, des projets de production d'énergies renouvelables :

[http://www.greenpeace.org/france/PageFiles/266171/GREENPEACE\\_Greenpeace-manne-inexploitee-des-renouvelables.pdf](http://www.greenpeace.org/france/PageFiles/266171/GREENPEACE_Greenpeace-manne-inexploitee-des-renouvelables.pdf)

Puis cette petite vidéo :

<http://greenpeace.fr/renouvelons-energie/>

Et je peux même, si ton état de santé te le permet, te suggérer de rencontrer ces maires ruraux qui te diront avec enthousiasme tout le bien qu'ils pensent de l'arrivée des éoliennes sur leur commune : Jacques Pallas, cheminot retraité, maire de Saint Georges sur Arnon (Indre), 600 hab., ou Alain Couzinié, éducateur retraité, maire d'Arfons (Tarn), 190 hab. ; pour ne citer qu'eux. Histoire d'équilibrer ton enquête, n'est-ce pas ?

Je précise à l'esprit critique fin que tu es, que ces maires ne perçoivent aucun loyer.

Pour finir, un mot sur ce que tu appelles " *l'obscur CSPE* ". Là encore, mon cher Fabrice, tu fais un surprenant raccourci. Le même que nous sert la FED et la CGT Mines-Energie à longueur de polémiques.

Non, la CSPE n'a rien d'obscur et pour peu que tu te renseignes tu découvriras tout ce qu'elle finance, en plus du soutien aux énergies renouvelables dans leur ensemble : les tarifs sociaux, la péréquation tarifaire et la cogénération. Rien que cela !

Alors, l'équation CSPE = éolien est du même tonneau que ton autre équation éolien = SER : elle ne te ressemble pas.

Juste pour savoir de quoi on parle : la part de l'éolien dans la CSPE oscille entre 10 % et 15 % selon les années. Soit environ 6 € par ménage et par an. Est-ce si cher pour le soutien à une filière de substitution aux énergies fossiles et fissiles ?

Si tu veux parler de taxes obscures dans nos factures d'électricité, tu en as une autre plus qu'opaque dont on finit par apprendre qu'elle finance les régimes spéciaux des retraites des gaziers et électriciens. Mais je te mets au défi de le comprendre rien qu'en lisant la facture.

Bref, ce qui me chagrine dans ta chronique et que, encore une fois, me surprend venant de toi, c'est ta dénonciation simpliste et mal informée. Alors que tu conspues dans ce même billet le " *journaliste feignasse* ".

Si celui-ci se fait " *entuber* ", comme tu dis, par les communiqués du SER, je n'ose croire que tu te le fasses par ceux de la FED.

C'est eux qui t'ont parlé de 100 000 €/an de loyers empochés par les propriétaires fonciers " *les mieux organisés* " ? T'ont-ils fourni des exemples de ces latifundiaires capables d'accueillir jusqu'à 16 machines sur leurs terres ? T'ont-ils fourni la liste de ces " *pluies de condamnations d'élus depuis dix ans* " dont tu parles ?

Petite précision, le jour de ce vote en conseil municipal - consultatif, rappelons-le - personne n'est capable de dire précisément où la machine sera installée entre 6 et 12 ans plus tard. Et seul le Préfet a le pouvoir d'accorder le permis de construire.

Aussi, j'attends avec impatience que tu reviennes comme tu le promets sur ce "*dossier démentiel*".

Notes enfin que je ne t'ai pas parlé de ces pays qui dépassent déjà les 30 % d'électricité éolienne dans leur bouquet, atteignant même, voire dépassant, ponctuellement, les 100 % de couverture de la demande (export de l'excédent), sans que cela leur pose plus que ça ce que tu appelles "*les problèmes techniques dus aux facéties du vent*". Un petit détour par le Danemark ou par l'Espagne pourrait t'éclairer à ce propos.

Permetts-moi juste deux petites observations d'énergéticien qui me semblent opportunes à ce stade, vu que tu te hasardes à donner des chiffres :

1) ce n'est pas parce que le courant produit par les éoliennes (ou par tout autre moyen) sera injecté dans le réseau national que ce courant ne profitera pas immédiatement et quasi-exclusivement aux riverains proches du parc : cela résulte de lois physiques, comme celle de Kirchhoff, qui nous dit que ce sont les plus proches points de consommation qui soutirent en premier chaque point d'injection. On peut donc légitimement parler de x millions de foyers alimentés par la production éolienne, quelles que soient leur variabilité (par ailleurs assez bien connue) et leur dilution dans le réseau.

2) La production annuelle hexagonale ne se confond pas avec sa consommation finale. Ainsi, les 540 TWh que tu évoques comprennent toutes les consommations internes des centrales nucléaires, d'enrichissement de l'uranium, de production d'électricité et de retraitement de combustible usé. Tu peux donc enlever, en y incluant les exportations, une centaine de TWh. Il ne reste donc à couvrir qu'environ 450 TWh, desquels l'éolien devrait en fournir 58 si les objectifs fixés pour 2020 sont respectés.

58 TWh sans acheter le moindre combustible fossile à Poutine, aux Saoudiens ni à personne d'autre. Et sans saloper le sol, l'eau, la démocratie et les populations nigériennes. Négligeable ? Et je ne parle là que du seul apport éolien parmi toutes les autres énergies renouvelables.

En tout cas, si l'on croit la dernière étude de l'ADEME, parue/escamotée en avril dernier, la France peut être autonome en énergie exclusivement renouvelable en 2050 : c'est fou, non ?

Je ne t'ai pas parlé non plus des coopératives de citoyens qui se sont emparées de l'affaire éolienne et possèdent déjà, avec les agriculteurs, plus de la moitié de la capacité de production, comme en Allemagne. Il y aurait tellement plus à raconter que ton blog en serait repu. Y compris avec quelques exemples en France portés par de citoyens acharnés que je peux te faire rencontrer.

Je reste à ta disposition pour en parler si tu le souhaites, en toute amitié et avec l'affection d'un lecteur qui te suit depuis le lancement de Politis et ton enquête sur la décharge de Montchanin en 1988.

Bien à Toi, Claudio.

